

**REPRESENTATION A LA CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE
RAPPORT ANNEE 2023**

Maritchu RALL

J'ai l'honneur de vous adresser le Rapport annuel de ma représentation à la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.

Depuis 2007, l'European Union of Women (EUW) a obtenu le Statut Participatif au Conseil de l'Europe lui permettant une participation active dans les divers organes de l'institution et plus particulièrement dans les Comités Directeurs.

La Conférence des OING s'est réunie deux fois en 2023 :

- au printemps du 24 au 26 avril et
- en automne du 9 au 11 octobre

I. session de printemps du 24 au 26 avril 2023

le Président de la Conférence , Gerhard Ermischer, a mis trois points en exergue :

- La Conférence des OING a participé au Sommet de la société civile qui s'est tenu à La Haye du 28 février au 1er mars 2023, en appelant le Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se réunira les 16 et 17 mai 2023 à Reykjavík à adopter les mesures pour renforcer et consolider le Conseil de l'Europe en tant que principale institution européenne fondée sur des valeurs de développement démocratique, de promotion des droits humains et de l'État de droit et de soutien à la société civile en particulier avec la mission des défenseurs des droits humains dans toute l'Europe.

A ce sujet une Recommandation de la Conférence des OING a été adoptée le 26 avril 2023

- Échange de vues avec Marija Pejčinović-Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe précisant que le prochain rapport annuel 2023 du Conseil de l'Europe lancera un nouvel appel à la nécessité de protéger et de renforcer la société civile contre le recul de la démocratie et le rétrécissement de l'espace qui lui est dévolu en Europe. Elle insiste sur le fait qu'une société civile et des OING dynamiques, ainsi que des défenseurs des droits humains sur le terrain, doivent aider les groupes marginalisés – « ce sont les droits humains dans la pratique ». Elle évoque également la nécessité de renforcer la protection et la promotion de l'espace dévolu à la société civile en Europe et présente les actions à entreprendre par les gouvernements pour renforcer l'espace civique dans l'intérêt de tous les citoyens.
- Les travaux des différents Comités mis en place en 2021 ont été présentés :

- ✓ Comité « Dialogue Interreligieux & Interconvictionnel
- ✓ Comité « Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits des femmes »
- ✓ Comité « Environnement, changement climatique, patrimoine et santé »
- ✓ Comité « Crise environnementale et sanitaire : enjeux de gouvernance et de solidarité »
- ✓ Comité « Droits humains et intelligence artificielle »
- ✓ Comité de "la société civile sur les droits de l'enfant »
- ✓ Comité « Droits des personnes migrantes »
- ✓ Comité « Action pour les droits sociaux »
- ✓ Comité « Education à la démocratie »

Il faut noter que deux autres recommandations présentées par les comités ont été adoptées sur :

- ✓ le droit à la protection sociale en tant que droit humain. La nécessité d'agir contre le non-recours aux droits» Adoptée par l'Assemblée Générale le 26 avril 2023
- ✓ pour une approche globale des droits des réfugiés et des migrants et du rôle de la société civile

De nouveaux Comités sont en cours de formation et commenceront leurs travaux en avril 2024 : notamment l'un portant sur "Sport et droits humains", et l'autre sur "l'esclavage moderne" d'autres poursuivront leurs travaux : "Droits des personnes migrantes", "la société civile pour les droits des enfants", droits humains et intelligence artificielle,....

D'autres part des visites d'informations, dans le cadre de la participation au processus décisionnel sont effectuées par le Président de la Conférence. Cette année du 29 mars au 1er avril il s'est rendu en Finlande. Dans son intervention, Il a souligné particulièrement que "les ONG ont de plus le sentiment que, dans une certaine mesure, les autorités publiques comptent beaucoup sur elles pour recueillir des données et effectuer elles-mêmes un travail de suivi. En résumé, les ONG sont satisfaites des processus de consultation et de participation, mais moins du suivi réalisé."

II. Session d'automne du 9 au 11 octobre 2023

La session d'automne a débuté le 9 octobre par une table ronde "Sur une meilleure intégration des questions d'égalité dans le travail général de la Conférence organisé par le Comité "Les OING en tant que défenseurs de l'égalité des genres et des droits femmes" animée par Bettina Hahne et Anita Schnetzer. Elle a permis de mettre en évidence la pertinence de l'égalité des genres et des droits des femmes en tant que sujet transversal affectant tous les comités d'OING dans le résultat de leur travail.

Une information - suite à la visite d'information effectuée en Bosnie-Herzégovine - a été donnée. Il en ressort que Le gouvernement a annoncé en mars 2023 avoir l'intention d'adopter une nouvelle législation dans sa juridiction. Les changements proposés concernent le projet de loi sur le registre spécial et la transparence des activités des organisations à but non lucratif. Cette loi vise à établir un registre spécial pour les organisations à but non lucratif (ONG) qui y exercent des activités et reçoivent des dons de sources étrangères. La loi classe ces organisations dans la catégorie des « agents sous influence étrangère » et impose des contraintes bureaucratiques, ce qui complique leurs activités. Si elle est introduite dans la législation, elle pourrait restreindre considérablement la liberté d'association et le travail des ONG.

Concernant la situation au Haut Karabakh la Conférence a soutenu un communiqué exprimant, en particulier, le regret que " que le Conseil de l'Europe, dont sont membres l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'ait pu imposer aux pays concernés un règlement pacifique respectant les droits des minorités. C'est pourquoi la Conférence des OING du Conseil de l'Europe demande instamment aux Autorités européennes de redonner confiance aux citoyens européens dans les valeurs qui ont présidé à la création du Conseil de l'Europe et à la construction de l'Union européenne et les prie d'agir".

Une cérémonie commémorant le 30ème anniversaire de la Dalle du refus de la misère sur le parvis du Conseil de l'Europe a eu lieu où le Président de la Conférence des ONG, la Représentante de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe et le Directeur Général des droits humains ont pris la parole. De nombreuses OING du Comité "Agir pour les droits sociaux en Europe" étaient présentes.

Je vous remercie pour votre bienveillante lecture en restant à votre disposition.